

1^{er} semestre
2016



Saint-Angeau

Bulletin municipal



Dossier : l'histoire des commerces à St-Angeau



Édito du maire En bref... p. 2

Hommage, Maison de santé, Projet éolien



Vie municipale p. 3-4

Fusion des CDC, Les réunions du conseils, TAFTA, TNT, ...



Vie scolaire & périscolaire p. 5

Le SIVOS, Mot de l'APE, Dis-moi 10 mots

+
Dossier : commerces
p. 6 à 8



Vie associative p. 9 à 11

Activités des associations, Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2016



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 2015, qui se termine sur des notes quelque peu sombres aux niveaux national et international, fut dense pour St-Angeau et malgré tout riche en projets, en dépit de la baisse des dotations de l'État. Cela nous contraint à gérer le budget communal de façon drastique et à choisir les projets prioritaires pour l'avenir de votre commune comme celui de la Maison de Santé qui se concrétisera au cours de l'année à venir. St-Angeau a connu, en 2015, de nombreux bouleversements dans ses commerces : la boulangerie a changé de locataire, l'épicerie et la pizzeria ont fermé leurs portes. Une nouvelle pizzeria devrait ouvrir au début de l'année, au même emplacement (rue de La Rochefoucauld, au niveau de la place Joubert). De notre côté, nous nous engageons à tout faire pour faciliter l'établissement d'une nouvelle épicerie. Cette actualité nous a donné envie de faire le point sur les commerces d'hier à aujourd'hui, dans ce bulletin.

Vous trouverez également dans ce numéro des nouvelles de l'étude en cours du projet éolien, de la réunion des trois communautés de communes (Manslois, Boixe, Pays d'Aigre) ainsi que différentes informations pratiques.

L'année 2016 verra probablement le début d'une réflexion sur la création d'une commune nouvelle avec les 3 communes déjà regroupées au sein du SIVOS : St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe. Nous aurons l'occasion de vous en parler tout au long de l'année.

Enfin, nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion des vœux, vendredi 8 janvier. En attendant, nous vous souhaitons à vous et ceux qui vous sont chers de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.

Jacques BOURABIER



En bref ...

HOMMAGE

Après les attentats de Paris du 13 novembre dernier, le conseil municipal souhaite rendre hommage à son tour, aux victimes, à leurs familles, à leurs amis. Après la période de deuil, de silence nécessaire, vient celle où l'on souhaite s'exprimer pour faire acte de résistance culturelle et sociale. S'exprimer pour inciter à continuer à vivre en respect des principes de liberté, d'égalité et de fraternité, dans le respect de l'autre. S'exprimer pour ne pas se renfermer sur soi et reprendre goût aux échanges, aux discussions, aux débats... s'exprimer pour bien et mieux vivre ensemble, pour que le voisin ne devienne pas un étranger dont on se méfie et dont on a peur. Continuons donc à sortir en famille, entre amis, continuons à nous rassembler pour partager des moments conviviaux.

«La culture, le savoir, l'intelligence, la compréhension, l'éducation, le dialogue, l'écoute, la liberté de conscience sont autant de ressources dont nous disposons pour défendre les valeurs de la République.»

LE CHANTIER DE LA MAISON DE SANTÉ

Dans le précédent bulletin municipal nous vous annonçons que le projet de Maison de Santé était lancé et que l'équipe d'architectes (L'Atelier du Trait) était sélectionnée. Le chiffrage complet est désormais calé et nous avons procédé aux demandes de subventions. Le projet proposé par les architectes a été validé par les professionnels de santé et l'équipe municipale il y a quelques semaines. Le permis de construire est déposé pour ce projet immobilier situé, rappelons-le, Cour Marchande. Le début d'année sera consacré à l'appel d'offres pour les entreprises : préalable nécessaire pour commencer les travaux dont la durée

est estimée à environ huit mois. Tout ceci devrait nous conduire vers une mise à disposition fin 2016. Au service de tous, ce beau projet pour St-Angeau va se concrétiser dans quelques mois.

LE PROJET ÉOLIEN : ÉTUDES EN COURS

En septembre 2015, Julien Capouilliet, chef de projet pour EDF EN a présenté l'avancée du projet devant les élus du conseil municipal. Comme nous vous l'avions exposé dans le précédent bulletin municipal, des études sont lancées, depuis le printemps 2015, avec l'installation d'un mât de mesure de vent et avec l'étude détaillée de l'état initial acoustique (permettant d'étudier précisément le niveau sonore autour du site). Il est impossible, à ce stade du développement, de conclure à un projet d'implantation. Si les premiers résultats des études de l'état initial (qui ne seront connus qu'en mars 2016) s'avèrent favorables, le porteur de projet pourra alors déposer les demandes de l'autorisation unique. Les 6 éoliennes envisagées à ce jour seraient d'une puissance 3 MW chacune et mesureraient entre 150 et 180 mètres de hauteur. Il est rappelé que la zone d'étude est située en dehors des zones d'inventaires administratifs et de protections réglementaires du patrimoine naturel et à plus de 500 mètres des habitations.

À l'initiative de EDF EN, un comité de suivi a été créé ; il est prévu qu'il se réunisse trois fois durant la phase de développement afin :

- de faire un point d'avancement sur le développement du projet éolien (études en cours, résultats d'études, ...)
- d'instaurer un dialogue régulier entre les différents acteurs du territoire avec des représentants (riverains, élus des 2 communes, présidents des 2 communautés de communes concernées, propriétaires, associations, re-



présentant de la chasse)

- de mettre en place et d'optimiser la concertation autour du projet
- de relayer l'information localement et de rendre l'information publique et accessible à tous

Le premier comité de suivi a eu lieu le 1^{er} décembre dernier ; un deuxième sera fixé au cours du 1^{er} semestre 2016.

Un classeur d'information est désormais à la disposition du public en mairie de St-Angeau. Il fait état d'informations générales sur l'éolien, donne des précisions sur le projet, présente les comptes rendus des comités de suivi et se fait un portail interactif entre le porteur de projet et le public avant l'enquête publique. Les avis laissés dans le classeur seront portés à la connaissance du commissaire enquêteur. Le porteur de projet s'engage à fournir des réponses aux questions posées via la rubrique « Recueil des informations du public ».

FUSION DES 3 communautés de communes

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit la fusion des communautés de communes d'Aigre, de la Boixe et du Pays Manslois le 1^{er} janvier 2017. Depuis février 2015 les bureaux (présidents et vice-présidents) des 3 entités se sont rencontrés à quatre reprises. Des commissions de travail se sont constituées et un état des lieux a été rendu le 3 décembre 2015. Ce bilan montre que des différences mais aussi beaucoup de points communs existent entre ces trois communautés de communes. Lors des prochains mois, l'organisation du personnel, le choix du lieu du siège social, le choix des compétences, etc., devront être déterminés pour que le « mariage » en janvier 2017 se fasse par consentement mutuel.

Les réunions du conseil

Voici en quelques lignes la synthèse des principales décisions prises par le conseil municipal au cours du 2^e semestre 2015. Différentes délibérations ont concerné la **gestion du budget communal et du budget assainissement** ainsi que le suivi du projet de la **Maison de Santé** (demandes de subventions auprès de l'Europe, de l'État, de la Région, autorisation donnée au maire pour la signature de la demande de permis de construire) et celui du **projet éolien** (autorisation de mise en place du comité de suivi). D'autres étaient en rapport avec la **gestion administrative de la commune** (convention avec la sous-préfecture de Confolens pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire ou à une obligation de transmission au représentant de l'État ; indemnité allouée au comptable du trésor). Les rapports annuels 2014 sur le prix et la qualité du **service public d'assainissement collectif, de l'eau potable et d'élimination des déchets** (ces rapports sont publiques et permettent d'informer les usagers du service) ont été adoptés, ainsi que la mise en conformité des bâtiments communaux par rapport à l'**accessibilité** dans les éta-

blissements recevant du public (ERP) et remise d'un Agenda d'accessibilité auprès de la Préfecture avec échéancier de travaux sur les trois prochaines années. A également été votée la suppression du CCAS pour transférer cette compétence à la commune (dans le cadre de la loi NOTRe «*Nouvelle organisation territoriale de la République*»). Enfin, quelques délibérations ont marqué la position du conseil :

- contre la modification statutaire de la communauté de communes du Pays Manslois pour la prise de compétence « Gendarmerie - construction et de l'entretien d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Mansle ».
- contre les traités CETA et TAFTA et déclaration de la commune de St-Angeau comme zone hors TAFTA
- contre une proposition de Calitom d'instaurer le ramassage des ordures ménagères (sacs noirs) tous les 15 jours. Le conseil municipal a ainsi souhaité conserver le service actuel avec ramassage des sacs noirs une fois par semaine.

Les dates des conseils municipaux sont affichées à la mairie et transmises à La Charente Libre.



GESTION & RECYCLAGE DES DÉCHETS VERTS

calitom service public des ordures **PAYS MANSLOIS** **Saint-Angeau**

OFFREZ UN CADEAU À VOTRE JARDIN, "FÊTES" BROYER VOTRE SAPIN

Du 4 au 15 janvier prochain à Saint-Angeau
 déposez votre sapin de Noël
 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 sans sac et sans décoration
 à l'emplacement matérialisé
 au dépôt communal à la station d'épuration

LES SAPINS SERONT BROYES SUR PLACE
 le vendredi 15 janvier 2016 à 14h00

Participez à cette démonstration et repartez avec du broyat

Le broyat de résineux produit un Paillis à fort pouvoir désherbant. Vous pouvez l'utiliser pour des végétaux plantés depuis plusieurs années et à enracinement non superficiel.

PRÉVENTION DES RISQUES - MESSAGE DE L'INPES

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



- Adrez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes**
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**

www.prevention-maison.fr

INPES INSTITUT NATIONAL DE PRÉVENTION ET D'ÉVALUATION DE LA SANTÉ



INFO MSA

Le Conseil d'Administration de la MSA des Charentes a décidé de redéfinir sa politique d'accueil. **À partir du 4 janvier 2016**, l'accueil au sein des agences MSA s'effectuera **uniquement sur rendez-vous** pour permettre aux adhérents : de bénéficier d'une étude globale de leur situation, d'être reçu sans délais d'attente à l'accueil, d'éviter de se déplacer plusieurs fois pour une même demande.

Tél. 05 46 97 50 50

En savoir + : www.msadescharentes.fr

VOTRE AGENCE MSA
VOUS ACCUEILLE
EXCLUSIVEMENT
SUR **RENDEZ-VOUS**



RÈGLES APPLICABLES AUX ANIMAUX ERRANTS OU EN ÉTAT DE DIVAGATION

Il a été signalé, notamment dans le village de Terrebourg, des problèmes de sacs jaunes éventrés par des chiens pendant la nuit. Aussi, nous rappelons que la divagation des animaux domestiques est interdite selon l'article L.211-19-1 du code rural. La loi stipule que le maire doit prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation des animaux. *«Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct.»*

TAFTA

En cours de négociation depuis 2013, l'accord sur le commerce et l'investissement transatlantique TAFTA (Trans Atlantic Free Trade agreement), aussi connu sous l'acronyme TTIP, entre l'Union Européenne et les États-Unis, vise à libéraliser les échanges en réduisant droits de douane et « barrières réglementaires ». Il prévoit l'harmonisation des législations et normes sociales, environnementales, sanitaires, phytosanitaires, techniques. Or les États-Unis sont en dehors des principaux cadres du droit international en matière écologique, sociale, culturelle et droit du travail, leurs normes et règlements étant beaucoup moins protecteurs pour les populations qu'en Europe. Ces accords pourraient donc avoir de nombreux impacts négatifs sur notre quotidien. Ce traité s'appliquerait à tous les niveaux de l'État et des communes qui seraient alors obligés d'accorder au privé et aux entreprises transnationales tout avantage accordé au public et au local : ce qui rendrait impossible financièrement le maintien des services publics et le soutien de l'économie locale. Pour toutes ces raisons, le conseil municipal de St-Angeau et le conseil communal du Pays Manslois se sont prononcés contre ce traité et déclarés hors zone TAFTA.

10 cycles ont déjà eu lieu entre la Commission européenne et le département du commerce américain. Ces rencontres se sont déroulées à huis clos entre fonctionnaires (en tenant les citoyens à l'écart) et il semblerait que peu de chapitres de l'accord ont réellement avancé. Initialement programmée pour la fin 2015, la conclusion des négociations n'aurait pas lieu avant 2016, voire 2017.

TNT en 2016 : faut-il changer d'équipement ?

Les fréquences de la TNT vont évoluer en 2016, mais pas de panique, ne vous débarrassez pas de votre téléviseur !

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, les principales chaînes de la TNT passeront à la HD, pouvant entraîner un écran

noir pour près de 6 millions de foyer français utilisant une antenne râteau. Dix ans après la création de la TNT, 18 chaînes dont 3 payantes vont basculer vers cette nouvelle norme d'affichage. Pour la majorité des foyers, cela change peu de choses mis à part qu'il sera possible de profiter de davantage de chaînes en HD, donc d'une meilleure qualité d'image et de son. Cependant, les équipements les plus anciens sont incompatibles avec le MPEG-4. Ceux qui ne peuvent pas regarder les chaînes TNT HD actuelles devront acheter un nouveau décodeur, compatible TNT HD (pouvant décoder le format MPEG-4). Un test facile : si vous recevez TF1, France 2, Arte ou M6 en HD, votre équipement est compatible. Si, même après une recherche de chaînes, vous ne les avez pas, c'est que votre TV ou votre décodeur n'est pas équipé d'un tuner compatible.

Comment faire pour continuer à recevoir la TNT après le 5 Avril 2016 ? La télévision par box ADSL ou câble continuera à fonctionner et passera à la HD. Si ce n'est pas le cas, la solution la plus économique (entre 20 et 40€) est de changer de décodeur TNT pour un modèle capable de recevoir la HD (certains se branchent sur la prise Périritel des téléviseurs). Dernière info : tous les modèles de TV actuellement en vente sont déjà capables de décoder le format MPEG-4 et peuvent donc recevoir la nouvelle TNT version 2016. Dans tous les cas, une recherche des chaînes sera nécessaire.

Une aide à la réception sera disponible à partir du 5 avril pour les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau : 25 € pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) ; assistance de proximité au domicile des téléspectateurs (intervention gratuite) réservée aux foyers dépendants exclusivement de la TNT, dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%.

Site internet d'informations : www.recevoirlatnt.fr ou centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local)

SIVOS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, pour les communes de St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe]

Cette rentrée a été marquée par un heureux événement au sein de notre équipe. Priscilla est maman d'un magnifique petit garçon : toutes nos félicitations à la maman et à Adrien le papa. Priscilla est donc en congés maternité, jusqu'à mi-janvier, nous avons recruté Cécilia MERLES (habitante de St-Amant-de-Bonnieure) pour effectuer le remplacement, elle s'intègre très bien dans l'équipe et apporte une touche très positive en nous faisant profiter de son expérience sur l'encadrement d'enfants.

Nos effectifs d'enfants scolarisés sont toujours à la hausse, et nous accueillons aujourd'hui 142 enfants répartis de manière équilibrée entre les deux écoles : 72 enfants à St-Amant, de la petite section au CP, 70 enfants sur St-Angeau du CE1 au CM2. L'augmentation du nombre d'enfants à l'école de St-Amant, nous a amené à investir dans du matériel de cantine : chambre froide supplémentaire et nouveau four.

Nous avons tenté, une nouvelle fois de mettre en place un service de transport pour conduire les enfants qui le souhaitent, de nos écoles au centre social de Mansle, le mercredi après-midi ; des problèmes d'horaire pour le chauffeur du bus n'ont pas permis de maintenir ce service.

Les TAP (temps d'activités périscolaires), coordonnés par Adrien Wojtera, rencontrent toujours autant de succès : nous notons désormais une moyenne de 55 enfants par jour.



Nous souhaitons saluer l'investissement de Yvonne Portier pour l'animation des ateliers de cuisine au premier trimestre et celui de Arlette Litré auprès du groupe des plus petits.

L'année 2016 arrive, avec un nouveau budget à mettre en place, nous devons réétudier les emplois des agents pour lesquels les contrats aidés arrivent à échéance. Il faut également continuer à aménager les salles de classes et de TAP dans le nouveau bâtiment, mais également maintenir l'investissement dans l'outil informatique pour continuer à bénéficier de matériel de qualité, à la pointe du progrès.

J'espère que vous avez tous passé de bonnes fêtes de fin d'année, que le père Noël a été sympa avec vous et que cette année 2016 vous soit profitable à tous.

J-Y MORELLEC, président du SIVOS

Le mot de l'APE

L'APE a organisé son vide chambre le dimanche 22 novembre, les exposants étaient au rendez-vous, mais malheureusement il y eut peu de visiteurs.

Nous avons financé la sortie au cinéma de Chasseneuil pour les deux écoles la dernière semaine avant Noël.

Puis les manifestations pour 2016, il n'y aura pas de loto cette année, mais nous tenons à maintenir le carnaval qui est un moment récréatif pour les enfants, il y aura un défilé dans les rues de St-Angeau le samedi 19 mars puis à l'issue de cette balade, un goûter sera offert aux enfants.

Les traditionnelles Floralies se dérouleront le 1^{er} mai. Nous terminerons cette année scolaire par la kermesse qui aura lieu à St-Amant-de-Bonnieure

le samedi 25 juin.

Parents, grands-parents, habitants de St-Angeau, nous espérons vous voir nombreux à nos manifestations, n'oublions pas que les bénéfices sont reversés aux écoles pour permettre à nos enfants de se divertir, de découvrir de nombreuses activités et sorties.

Aurélie LACROIX, présidente



DIS-MOI 10 MOTS

Cette opération du Ministère de la culture invite le public scolaire à jouer et à s'exprimer sous une forme artistique et littéraire, de septembre à juin. Chaque année, une thématique destinée à transmettre un message sur la langue française et 10 mots illustrant sont choisis pour le concours qui met cette année les variétés de la langue française à l'honneur. S'il y a une seule langue française partagée par 274 millions de locuteurs dans le monde, celle-ci est riche de la diversité de ses expressions. Les 10 mots choisis invitent à partir à la découverte du français parlé dans les différents territoires de la Francophonie : en France, au Québec, en Belgique, en Suisse, en Haïti et au Congo.

La classe de Mme Céline Cordeau (CM1-CM2) participe cette année au concours.

Des ateliers sont menés en classe tous les mercredis avec l'association Agora Francophone Internationale. Les enfants, qui font preuve d'une grande créativité et d'une belle imagination, se préparent fébrilement, de semaine en semaine, pour le concours de l'imagerie des 10 mots.

De plus, la commune de St-Angeau vient d'obtenir le label « Village partenaire » du ministère de la culture. Dans ce cadre, des manifestations seront organisées avec les enfants et pour les parents et tous les angélusiennes et angélusiens, lors de la semaine de la langue française et de la Francophonie du 12 au 20 mars 2016.



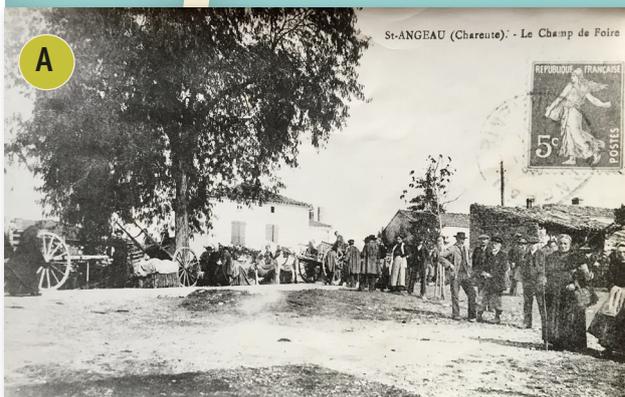
Pour suivre le projet de la classe des CM1-CM2, rendez-vous dès le mois de janvier sur : www.agora-francophone.org à la rubrique « Dis-moi 10 mots à Saint-Angeau ».



Numéros correspondants aux points sur la plan ci-contre

- 1- Bar-restaurant « Le Rancho »
- 2- Mécanicien motos et vélos (M. Voisin)
- 3- Magasin de prêt-à-porter (M. Mège)
- 4- Atelier de couture (Mme Genty)
- 5- Garage autos-motos-vélos + poste de distribution d'essence (M. Durepert)
- 6- Atelier de charron (M. Machat)
- 7- Bar « Le Penalty » - construit vers 1970
- 8- Cordonnier (M. Dupuy)
- 9- Modiste et articles funéraires (Mme Fradin) puis salon de coiffure (M. Martin)
- 10- Boucherie-charcuterie (M. Gady, puis MM. Geoffroy, puis M. Martin)
- 11- Ancienne Poste
- 12- Tailleur de pierre (M. Ballion) et alimentation-quincaillerie-buvette (M. Fourgeaud puis MM. Ballion) puis bureau de tabac et atelier confection tailleur (M. Ballion)
- 13- Maréchalerie (M. Fourgeau)
- 14- Bureau de tabac-épicerie-bonbons-pâtisseries... (M. Massonnaud)
- 15- Café et marchand de vin -Transport en calèche - Hôtel (M. Galloux) - Bourrelier (MM. Violet) et café puis bureau de tabac et atelier de confection
- 16- Cordonnerie (M. Raffin puis M. Chennesseau)
- 17- Magasin de chaussures (M. Carré puis Deforge)
- 18- Hôtel-restaurant (Famille Gobaud)
- 19- Menuiserie (M. Bellamy)
- 20- Charcuterie puis Hôtel-restaurant « Nouvel hôtel des voyageurs » (M. Laporte) puis bar-restaurant « Japer's bar »
- 21- Salon de coiffure (M. Vitrac)
- 22- Tailleur puis épicerie (Famille Guimard)
- 23- Épicerie « Docks des Charentes » (bâtiment aujourd'hui disparu)
- 24- Premier salon de coiffure de M. Vitrac puis épicerie (M. Rondeau) puis charcuterie (M. Merles)
- 25- Atelier de couture (Mme Clerfeuille)
- 26- Boulangerie (M. Roussarie)
- 27- Tailleur (M. Chauveau)
- 28- Garagiste (M. Clerfeuille)
- 29- Épicerie (Mme. Chauveau)
- 30- Maréchalerie (M. Ducouret) puis atelier de constructions métalliques (M. Gilibert)
- 31- Cocassier (M. Latouche)
- 32- Bar-salle de restaurant « Café des Sports »
- 33- Marchand de vin puis étude notariale (Maître Charles puis Maître Lallemand) puis cordonnier et fabricant de chaussures (M. Changeur)
- 34- Repasseuse (Mme Arvène)
- 35- Tailleur de pierre pour caveaux (M. Arvène)
- 36- Épicerie-quincaillerie Rouffignac (la bascule était gérée par Mme Rouffignac)
- 37- Atelier de taille de pierre (M. Fredon)
- 38- Pharmacie (M. Couty puis M. Moussaoud puis M. Gayaud puis M. Baron)
- 39- Atelier de bourrellerie (M. Couty)
- 40- Atelier de menuiserie (M. Desset) puis magasin de vêtements (Mme Pressigout puis M. Roulleau) puis agence immobilière puis épicerie «Chez Michèle» (Mme Borde) (fermeture en novembre 2015)
- 41- Charron (M. Robert)

Les commerces de St-Angeau



halles construites au XIX^e siècle furent détruites en 1885 avant d'être reconstruites puis à nouveau démantelées au milieu du XX^e

Durant le XX^e siècle, et surtout dans sa première moitié, le bourg de St-Angeau était réputé pour son activité commerciale. C'était un lieu de foires très important à l'échelle du canton : jusqu'en 1970, le 5 de chaque mois, marchands de bestiaux, de chaussures, de tissus, de meubles et de produits les plus divers investissaient les places et les rues de la commune. L'existence et surtout la réputation de ces foires avaient conduit à aménager trois espaces spécifiques qui, depuis, sont devenus des places. Le champ de foire des bœufs (**en A** / place de La Poste) jouxtait celui des volailles et ovins situé en contrebas (**en B** / près de l'ancienne mare et du puits). Le champ de foire des cochons se trouvait sur l'actuelle place Joubert (**en C**) où des halles abritaient des marchands ambulants. Ces

siècle. L'établissement de la gare en 1908 (en partage avec St-Amant-de-Bonneville) n'était pas étrangère au succès des foires : le convoi des wagons était même allongé les jours de foire. En 1911, la ligne passant par St-Angeau reliait Angoulême à Segonzac. Le train, remplacé par l'autobus en 1939, fut finalement déclassé en 1945. Toujours en lien avec les foires, la commune comptait, en plus des cafés, un grand nombre d'auberges et d'hôtels.

Les commerces au quotidien

Nous avons pu recenser et cartographier une soixantaine de commerces qui ont existé dans le bourg de St-Angeau dans le courant du XX^e siècle.

Nombre de commerçants (épiciers, bouchers, charcutiers, boulangers) effectuaient aussi des tournées dans les vil-

au cours du XX^e siècle



Nous tenons à remercier l'amicale des Drôles et des Drôlesses pour la somme des connaissances qu'ils ont réunies sur la commune depuis de nombreuses années et qu'ils ont consignées dans divers livrets et DVD. C'est cette matière qui nous a permis de cartographier et de résumer l'histoire des commerces de St-Angeau au cours du XX^e siècle. Nous souhaitons également remercier Robert Allary pour sa disponibilité et pour le prêt de ses cartes postales anciennes qui nous permettent d'illustrer ces pages d'histoire.

lages avec des voitures à cheval (avant et pendant la guerre) puis avec des automobiles. Parmi les épiciers ambulants, le plus ancien de la région était le « Caïffa » tenant son nom d'une marque de café ; ces marchands à pied venaient de Mansle en poussant un caisson à trois roues. Un autre épicier venait de Vadalle avec une voiture à cheval équipée. Des marchandes de sardines d'œufs ou de légumes passaient dans le bourg et les villages avec leurs charrettes à bras.

Quand démographie & économie sont liées

C'est en 1866 que la commune a connu sa démographie la plus forte de son histoire, avec 860 habitants. La population a com-

mencé à décroître à partir de cette date, quand la main d'œuvre des campagnes migre en ville, en plein révolution industrielle. La période de l'exode rural semble avoir été longue à St-Angeau. Les deux guerres mondiales ont aussi eu un fort impact sur la baisse de la démographie. La commune a connu son plus bas niveau démographique entre 1960 et 1968 avec 561 habitants : c'est le moment où les foires périssent et où de nombreux commerces ou artisans cessent leurs activités. La population a commencé à augmenter depuis 1975. Nous comptons aujourd'hui 780 angeusiens et le bourg demeure un petit pôle commercial en drainant une clientèle extérieure à la commune.



- 42- Épicerie-bar (M. Belegot-Giraudon) puis supérette
- 43- Peintre en bâtiment (M. Videau)
- 44- Hôtel-café (tenu par Auvin, puis famille Bouyer) aujourd'hui « Chez Gigi »
- 45- Boucherie-charcuterie (famille Dessansac)
- 46- Hôtel-restaurant (famille Joubert puis Laporte)
- 47- Boutique du garage et pompe à essence (famille Galinet) + articles chasse et pêche
- 48- Salon de coiffure (famille Vigneau)
- 49- Atelier de charron (M. Flèche)
- 50- Atelier de fente de merrains (M. Grelet)
- 51- Atelier de couture
- 52- Garage (Maurice et Rodier)
- 53- Sabotier (M. Giraud)
- 54- Atelier de menuiserie (MM. Paraud et Castera)
- 55- Atelier de fabrication de fils de fer barbelés puis commerce de vin
- 56- Atelier de couture (Mme Secherre)
- 57- Coiffeur (M. Guillot)
- 58- Boulangerie et fournil
- 59- Relais de Poste puis Hôtel (famille Naudin)
- 60- Tailleur (M. Mège)





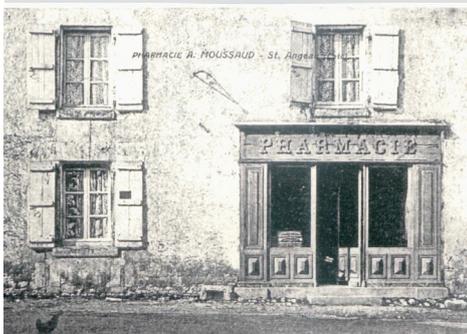
Commerces et artisanat à St-Angeau aujourd'hui*

Santé

• **Pharmacie** - H. Dupré - 2 rue de Neufgrange - 05 45 39 22 62

Professionnels qui seront réunis fin 2016 au sein de la Maison de Santé - Cour Marchande :

- **Médecin** - C. Bernon - 7 Place A. Roudy - 05 45 39 28 75
- **Médecin** - A. Trouvé - 21 rue de la gendarmerie - 05 45 39 26 38
- **Médecin** - A. Bowring - 21 rue de la gendarmerie - 05 45 39 26 38
- **Cabinet de kinésithérapeutes** - E. François-Fulgence, J.R. Delbosq - 21 rue de la gendarmerie - 05.45.92.20.35
- **Cabinet d'infirmières** - C. Ferrant, S. Augier, J. Larret, M. Granvaud - 05 45 39 22 72



Autres services

- **La Poste** - Le Bourg - 05 45 39 21 46
- **Office Notarial** - Me F. Ferrant et Me V. Danton-Ferrant - 1 rue Traversière - 05 45 39 21 46
- **Taxi Nord Charente** (service conventionné par la CPAM) - rue de La Rochefoucauld - 06 33 44 47 87

** Il est possible que cette liste s'avère non exhaustive. La commune compte également un certain nombre d'exploitants agricoles ainsi que des propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes.*



- **Boulangerie-Pâtisserie** - S. Kammoun - 21 rue de La Rochefoucauld - 07 86 09 50 81
- **Boucherie - Charcuterie - Alimentation générale** - S. Martin - 6 rue Marcel Guillot - 05 45 39 21 27
- **Producteur fruits et légumes** - EARL La Berthière - C. Le Léon - 06 75 78 62 31
- **Bar-Tabac-Journaux** - «Chez Gigi» - G. Plissonneau - 15 rue de La Rochefoucauld - 05 45 39 21 25
- **Salon de coiffure** - «En vogue» - M. Denis - 26 rue des Saint-Amants - 05 45 39 21 50
- **Confection marchés** - B. Mège - rue des Saint-Amants - 05 45 39 22 77
- **Agence immobilière** - E. Descateaux - Le bourg - 05 45 22 20 44
- **Auto-école** - A. Bonnaud - 11 rue de Neufgrange - 09 61 04 12 89
- **Garage Gourdon** - EUROREPAR - Bois Giraud - 05 45 22 75 20
- **Garage Pajot** - rue de La Rochefoucauld - 05 45 68 13 66
- **Véhicules d'occasion pour professionnels** - APPRO VO - J.C. Boncour - Bois Giraud - 06 40 20 76 59
- **Mécanique motoculture** - P. Lamiot - Bois Giraud - 05 45 39 27 47
- **Entreprise de maçonnerie** - G. Bourabier - 2 lotissement Le Léon - 05 45 95 44 58
- **Entreprise de maçonnerie** - B. Thoraux - 6 rue de la Barraude - 05 45 39 21 59
- **Entreprise de rénovation et construction** - J. Firman - 7 rue du Camping - Devezau - 05 45 39 28 48
- **Nettoyage Crépis Façades** - NCF - T. Archambeaud - 1 route des Ponts - Biagne - 05 45 22 48 06
- **Chauffage zinguerie sanitaire** - J-P. Racaud SARL - 8 route des Canepetières - Terrebourg - 04 45 39 20 73
- **Entreprise de nettoyage** - MS Nettoyage - 10 Bois Girauds - 05 45 22 20 42
- **Entreprise de nettoyage** - ServiceNett - La Charbonnière - 06 12 52 91 07
- **Grossiste importateur de collants fantaisie** - Dufour Impex - Bois Giraud - 05 45 22 97 59
- **Camping et restauration** - C. Halliwell - rue du Camping - Devezeau - 05 45 94 63 09
- **Élevage de chevaux** - SCA des Murailles - J. Couprie - Chez Baige - 05 45 90 60 21
- **Élevage de chiens** - «Gardiens des murailles» - L. Perroy - 05 45 94 67 03
- **Alimentation et santé pour les animaux** - MCIS - J.Y. Prost - La Berthière - 06 27 86 37 16
- **Atelier de graphisme et création de sites Internet** - « Philographie » - F. Pradignac - Terrebourg - www.philographie.com - 06 70 14 62 29
- **Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire** - Laboratoire L. Doublet - 36 rue des Saint-Amants - 05 45 20 71 08

LES ASSOCIATIONS

MÉLUSINE

La troupe « **LES APPRENTIS** » a préparé avec assiduité sa nouvelle pièce de théâtre « On n'a rien inventé » de Dominique Berardi et Marie-Pierre Lehmann. Elle a produit sa première le samedi 24 octobre 2015 à St-Angeau. C'est avec grand plaisir que les 70 spectateurs sont venus passer un excellent moment. Tantôt pris à témoin tantôt pris à partie, ils ont participé à ce jeu scénique avec la plus grande complicité... Un grand MERCI et rendez-vous en mars 2016 à Mansle pour une autre représentation.



L'activité **GYM** se poursuit à la salle du Logis de St-Amant les mardis soir. 18 participants cette année ont décidé d'entourer leur coach Max dans la bonne humeur et la dépense de calories.

Les **Cours de musique** pour petits et grands continuent également à St-Angeau grâce au partenariat avec l'École de Musique d'Angoulême.

Pour toutes informations supplémentaires :
 Bernard DAUBIGNE (président) 06 84 14 64 96
 Isabelle ALLARD (trésorière) 05 45 20 77 31
 Nathalie CASTERA (gym) 06 11 30 44 42
 Serge ROCHE (musique) 05 45 38 39 07

LE CERCLE DE YOGA

Maintenant et même tout au cours de l'année, le Cercle de Yoga de St-Angeau propose de découvrir le yoga à l'occasion d'une séance d'essai gratuite. Le Yoga, aujourd'hui bien connu, est une pratique simple qui convient à tous. Il aide à mieux se connaître et à connaître son corps à travers divers exercices adaptés à l'âge et aux possibilités de chacun. Il



Club Yoga - départ pour la marche méditative

permet de se détendre, de travailler son endurance, d'affiner sa silhouette, de soulager des douleurs, mais aussi de se défouler. Les cours ont lieu le mercredi à la salle socioculturelle, de 18h30 à 19h45, de septembre à fin juin. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, et une très belle année 2016.

Renseignements et inscriptions : 06 73 38 58 34 ou 05 45 62 15 40.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le 1^{er} novembre : superbe journée ensoleillée pour admirer les concurrents du Cyclo-cross et du VTT. Ce fut un plateau de 130 participants pour les deux circuits.

- VTT en catégorie juniors-seniors (11 participants), une cadence infernale par la famille Larpe et Jonathan Touyeras, à l'arrivée nous les retrouvons : 1^{er} Larpe Michel-Jonathan Touyeras - Mickaël Larpe.

- Cyclo-cross : un plateau de 90 participants avec les grands spécialistes, de cette discipline, Herbreteau, Belgy, Angot, Potet, Cardinal, Léau, Bouty.

Sur ce circuit dont les amateurs de cyclo connaissent la difficulté et la sélectivité, trois hommes prirent les devants dès le 1^{er} tour. Chahuté de bout en bout par Julien Belgy (AVC) particulièrement accrocheur, Loïc Herbreteau (Marmande) n'a vraiment pu envisager la gagne que dans le dernier kilomètre. C'est dans l'ultime montée que le charentais des Marmandais a réussi à s'échapper. 1^{er} Herbreteau Loïc, 2^e Belgy Julien, 3^e Angot Benjamin.

Le Comité des Fêtes de Terrebourg remercie ses bénévoles pour leur aide précieuse, les commerçants pour leur participation, le public qui s'est déplacé en grand nombre.



LE COMITÉ DES FÊTES TERREBOURG-ST-ANGEAU SECTION ANIMATIONS

2015 a été l'année de lancement de la section animation. Au cours du second semestre 2015, plusieurs animations ont été proposées :

- le repas champêtre en juillet : 60 personnes ont participé, le temps était de la partie ; un repas très convivial qui sera réorganisé en 2016.
- la chasse au trésor pour les enfants (fin août) : 14 enfants qui, après avoir trouvé le trésor (des entrées à *Laser game* pour l'équipe gagnante des grands et des entrées à *Happy Land* pour l'équipe gagnante des plus jeunes), ont partagé un goûter fait maison.
- le repas choucroute du 15 novembre, a rencontré un vif succès. 97 convives ont partagé ce traditionnel repas alsacien, et sont à nouveau partants pour 2016.



- le marché de Noël du 12 décembre a connu une bonne participation et une ambiance conviviale qui ont fait de cet après-midi une belle réussite. Les senteurs de vin chaud, de pain d'épices et de cannellés ont parfumé la place Joubert. Le sapin, acheté et décoré pour l'occasion par le comité, s'est éclairé vers 17h pour offrir une ambiance feutrée aux personnes présentes.

Les projets du 1^{er} semestre 2016 sont en cours de préparation et une information sera déposée dans vos boîtes aux lettres en janvier. Cependant, on pourra déjà retenir la date du 12 mars 2016 pour une pièce de théâtre.

Courant mai/juin, deux animations dont les dates restent à définir, seront proposées : une sortie en Dordogne ou en Deux-Sèvres (Venise Verte) et la chasse au trésor pour les enfants.

Le comité des fêtes - section animation - reste à votre écoute et vous rappelle qu'une adresse mail est à votre disposition pour toute question ou proposition : animations@comite-fetes.org



Création florale - Cagouilles dynamiques

LE CLUB DES AMIS DE ST-ANGEAU

Les activités proposées chaque semaine demeurent inchangées. Le mardi de 14h à 17h : atelier des artisans et de 19h à 21h : ping-pong. Le mercredi de 10h à 12h : atelier d'art et de 14h à 17h : pétanque. Le jeudi de 19h à 21h : fléchettes. Le dernier vendredi de chaque mois de 10h à 12h : le café du matin.

La présidente, Lynda OLDFIELD

L'AMICALE DES ACPG-CATM-TOE-VEUVES de St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure, St-Ciers

L'Amicale remercie la présence d'un nombreux public et surtout celle des enfants et de leurs enseignants, les militaires, les sapeurs pompiers de Mansle et nos porte-drapeaux à la cérémonie du 11 novembre. Durant deux jours, la salle du Logis de St-Amant-de-Bonnieure a vu défiler beaucoup de visiteurs, curieux de découvrir l'exposition sur la Grande Guerre. Les cérémonies du 8 mai 2016 se dérouleront de la manière suivante : St-Ciers-sur-Bonnieure, St-Amant-de-Bonnieure, St-Angeau. L'Assemblée Générale aura lieu le 16 janvier 2016.

LE CLUB DE TENNIS

Les terrains de tennis demeurent trop peu fréquentés malgré l'installation de filets neufs. Le renouvellement du bureau du club aura lieu fin 2016 et nous faisons appel à d'éventuels candidats. La cotisation famille est de 30 € pour une saison allant de janvier à décembre. Venez profiter des installations.

Réservations et informations auprès de Sophie TOUYERAS au 05.45.39.78.70 et Alain THILL au 06.85.64.90.63.

LES CAGUILLES DYNAMIQUES

Avec Agnès, les cours de **zumba** tous les mardis (sauf pendant les vacances scolaires) de 19h45 à 20h45 à la salle socioculturelle connaissent un grand succès. À ce jour, nous comptons 41 licenciés.

Le **scrapbooking** avec Françoise continue environ 1 fois par mois le samedi après-midi et pendant les vacances scolaires pour les enfants à la salle des associations. Les thèmes et les dates sont décidés d'un cours sur l'autre.

L'**art floral** avec Julie rencontre toujours autant d'enthousiasme et après un dernier cours 2015, le 18 décembre sur le thème de Noël, chacune est repartie très fière de sa composition. Les dates des cours ont été fixées pour le 1^{er} semestre 2016 : 05/02 (St Valentin), 25/03 (Pâques), 20/05 (Fête des mères), 01/07 (Été).

Les enfants présents aux **cours d'anglais** donnés par Julie DOWNS sont ravis et elle propose des cours pour adultes dans les mêmes conditions.

Le 11 décembre 2015, l'association a confectionné de délicieuses crêpes pour les écoles de St-Angeau et de St-Amant-de-Bonnieure à vendre au profit des coopératives scolaires sur leur marché de Noël.

Pour 2016, nous vous proposons le 16 janvier une soirée paëlla et nous comptons sur votre présence pour passer un agréable moment dans une super ambiance. Le 7 février : un après-midi jeux (babyfoot, flipper, jeux de société, etc) salle socioculturelle. Le 8 avril : petit déjeuner offert par l'association à la salle socioculturelle à partir de 7h. D'autres animations : tournoi de pétanque, bal costumé, etc. sont à l'étude. Pour tous renseignements : Tél. : 05 45 69 18 97 – 05 45 92 27 87 (entre 18h et 20h) / piffeteau.virginie@orange.fr / jeanfrancois.colomar@neuf.fr

Lors de notre assemblée générale du 27 novembre dernier, nous avons renouvelé notre bureau et nous avons beaucoup échangé. Merci encore à ceux qui nous ont encouragés et qui sont présents à chacune de nos manifestations ou ateliers. Nous allons continuer dans cette même dynamique et vous souhaitons à tous et toutes une très belle année 2016.

Patricia COLOMAR, présidente

DRÔLES ET DRÔLESSES

Une quarantaine de Drôles et Drôlesses de l'Amicale de St-Angeau se sont retrouvés le samedi 10 octobre après-midi à l'occasion de son goûter d'automne à la salle socioculturelle de la commune. Les anciens élèves ont été accueillis par Monsieur le maire, Jacques Bourabier, pour une visite guidée des nouvelles classes réalisées en 2014 par la commune de St-Angeau.

Les différentes salles mises à disposition des élèves (classes et salles servant aux activités périscolaires) aux couleurs lumineuses, chaleureuses et la découverte de la chaufferie à granulés bois ont agréablement surpris les visiteurs du jour.

Un diaporama commenté retraçant les étapes des travaux a montré l'ampleur du chantier et donne plus de relief au résultat final. Une belle réussite saluée par les utilisateurs d'un jour dont certains ont évoqué l'idée de revenir à l'école pour bénéficier de ce bel outil.

L'heure de la «récré a sonné» et les échanges se sont poursuivis autour d'un buffet joliment décoré et approvisionné par les membres du conseil d'administration.

Madame le sénateur de la Charente, Monsieur le président de la communauté de communes du Pays Manslois, Madame le maire de Ste-Colombe, et Mme l'adjointe en charge des associations de St-Angeau nous ont fait l'honneur et l'amitié de leur présence.

Le prochain rendez-vous à été noté ; le 24 avril 2016 pour son assemblée générale suivie de son repas avec "animations". À cette occasion nous aimerions retrouver encore plus d'anciens élèves de St-Angeau et de ses environs pour souffler les 20 bougies de l'Amicale.

Jacques Brunet, président

Contact : O. Maupetit 05 45 39 29 24



Le CSSA poursuit sa route avec les jeunes

Avec la trêve des fêtes de fin d'année vient le moment de dresser un premier bilan de l'activité du club depuis la reprise du mois d'août. Les équipes seniors ont eu un peu de mal à démarrer les compétitions en raison principalement des effectifs un peu trop justes mais avec l'arrivée de nouveaux licenciés et le retour en forme des blessés il est permis de penser que la fin de saison sera d'un bien meilleur niveau. De leur côté les anciens du CSSA qui pratiquent le foot loisir chaque vendredi continuent de s'amuser dans la bonne humeur et, au vu de leur planning de matchs de la saison il est à penser qu'ils ne vont pas chômer jusqu'en juin 2016. La grande satisfaction de ce début de saison vient des jeunes dont la progression en terme de qualité est remarquable. Quel que soit le niveau de compétition nos jeunes sont de mieux en mieux formés et de plus en plus performants.

Quel plaisir de voir les plus petits de l'école de foot chaque mercredi se défouler sur la pelouse du stade, les parents ou les grands parents qui bien souvent les accompagnent sont toujours ravis de les voir taper dans ce ballon rond avec une réelle passion. Pour les récompenser le club a organisé un arbre de Noël le samedi 19 décembre.

La satisfaction ne vient pas que de ces jeunes joueurs des catégories U 6 à U 9, elle vient aussi des plus âgés. Par exemple nos U 11 répartis en deux équipes participent chaque WE aux plateaux initiés par le District. Et au delà les résultats qui à ce niveau de compéti-

tion sont secondaires il est à noter que ces jeunes jouent avec enthousiasme chaque samedi. L'équipe U 13 a démontré depuis le début de saison qu'il fallait compter avec elle cette saison, elle est invaincue à ce jour et a gagné sa place pour la finale départementale du festival Pitch U 13. Nos U 15 jouent avec l'équipe de Chasseneuil et accumulent les bons résultats, ils restent eux aussi invaincus à ce jour.

Le plus grand motif de satisfaction vient de l'équipe U 18 que le club a créé cette année. C'était un challenge car avoir en autonomie une équipe de ce niveau demande une grande persévérance, une grande motivation et une sacrée patience. Les deux coaches David Neuville et Cyril Jarry qui ont pris les rênes de cette équipe avouent avoir eu quelques difficultés au tout début de saison mais ont retrouvé le sourire avec l'arrivée de nouveaux jeunes et ils ont à se réjouir de voir leur équipe progresser match après match.

Côté fonctionnement, le club se réjouit de pouvoir compter sur une équipe municipale qui assure un suivi régulier des problèmes relationnels avec, en appui, des employés municipaux toujours disponibles et dévoués.

Par ailleurs, le CSSA dispose depuis septembre, pour ses entraînements, du terrain de la commune de Coulgens mis gracieusement à notre disposition par la municipalité après la signature d'une convention avec celle de St-Angeau. Un grand merci à ces deux municipalités qui permettent ainsi de meilleures conditions d'entraînement à toutes nos équipes.

Michel PIAT, président



31 Calendrier des manifestations 2016

- **Samedi 16 janvier** : soirée paëlla, salle socioculturelle de St-Angeau (Cagouilles dynamiques)
- **Dimanche 7 février** : après-midi jeux, salle socioculturelle de St-Angeau (Cagouilles dynamiques)
- **Samedi 5 mars** : loto du club de foot, salle socioculturelle de St-Angeau (CSSA)
- **Samedi 12 mars** : soirée théâtre, salle socioculturelle de St-Angeau (Comité des fêtes - section animations)
- **Du 12 au 20 mars** : semaine de la langue française et de la francophonie (commune, école et association Agora Francophone Internationale)
- **Samedi 19 mars** : carnaval dans les rues de St-Angeau et goûter salle socioculturelle de St-Angeau (APE)
- **Samedi 9 & dimanche 10 avril** : 18^e Critérium des 2 Vallées (Comité des fêtes)
- **Dimanche 24 avril** : AG des Drôles et Drôlesses puis repas des 20 ans avec animations, salle socioculturelle de St-Angeau (Drôles et drôlesses)
- **Dimanche 1^{er} mai** : Floralties (APE)
- **Samedi 7 mai** : vide-grenier du club de foot, esplanade du logis de St-Amant-de-Bonnieure (CSSA)
- **Dimanche 8 mai** : cérémonies du 8 mai avec pot de l'amitié, salle socioculturelle de St-Angeau
- **Samedi 11 juin** : randonnée pédestre dînatoire du club de foot, RV logis de St-Amant-de-Bonnieure (CSSA)
- **Samedi 19 juin** : Circuit des anges, école de cyclisme de St-Angeau (Comité des fêtes)
- **Samedi 25 juin** : fête des écoles de St-Angeau / St-Amant-de-Bonnieure et kermesse, esplanade du logis de St-Amant-de-Bonnieure (APE)



Jacques BOURABIER,
maire de Saint-Angeau
& les membres du
conseil municipal
ont le plaisir de vous
inviter à un moment
convivial à l'occasion
des vœux

Vendredi 8 janvier 2016
à 18h
à la salle socioculturelle.

Vous êtes attendus
nombreux !



Mairie de Saint-Angeau

2 Place Arsène Roudy
16 230 Saint-Angeau
tél : 05.45.39.21.45
fax : 05.45.20.70.85

mail : mairie.saint.angeau@wanadoo.fr

Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h-12h30
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

Directeur de publication : Jacques BOURABIER
Impression : Médiaprint, 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure
400 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2015



CARNET D'ADRESSES

› URGENCES

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17

› MÉDECINS

- BERNON Claude : 7 Place A. Roudy, 16230 St-Angeau - 05 45 39 28 75
- BOWRING Amy et TROUVÉ Antoine : 21 rue de la gendarmerie, 16230 St-Angeau - 05 45 39 26 38

› INFIRMIÈRES

- FERRANT Catherine, AUGIER Séverine, LARRET Julie, GRANVAUD Magalie - 05 45 39 22 72

› PHARMACIE

- DUPRÉ Hélène : 2 rue de Neufgrange, 16230 St-Angeau - 05 45 39 22 62

› KINÉSITHÉRAPEUTES

- FRANÇOIS-FULGENCE Emmanuelle et DELBOSQ Jean-Renaud : 21 rue de la gendarmerie, 16230 St-Angeau - 05.45.92.20.35

› ÉCOLES

- École St-Angeau : 09 60 09 98 61
- École St-Amant-de-B. : 05 45 39 22 68
- Garderie périscolaire : 05 45 20 35 66

› SERVICES

- LA POSTE : 05 45 39 21 46
ouvert : lun., mar., jeu., vend., 9h-12h
- Taxi Nord Charente : rue de La Roche-foucauld, 16230 St-Angeau, 06 33 44 47 87
- Office notarial Me François FERRANT et Me Valérie DANTON-FERRANT : 1 rue Traversière, 16230 St-Angeau, 05 45 39 21 32
- Camping Devezeau - 05 45 94 63 09
ask@campingdevezeau.com
- Préfecture de la Charente : rue de l'Arsenal, 16016 Angoulême, 0821 803 016
- Centre social et culturel : rue Martin, 16230 Mansle, 05 45 22 72 11
- Pôle Emploi : avenue du Professeur Girard, 16700 Ruffec, cs 80111 - tél. 3949
- ADMR : avenue de Korb, 16230 Mansle, 05 45 20 77 48

- ACP La Tardoire : 13 rue Charles, Mansle, 06 50 30 80 24
- Maison des solidarités (MDS) : 7 Square Jean Bouillon, 16230 Mansle 05 16 09 51 01
- Communauté de communes du Pays Manslois : 5 av. Paul Mairat, BP 20017, 16230 Mansle - 05 45 20 71 33
cdc-paysmanslois@wanadoo.fr
www.paysmanslois.fr
- PETR du Ruffécois : rue du Château, BP 90033, 16230 Mansle 05.45.20.34.94
pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr
www.paysduruffecois.com

ASSOCIATIONS

avec noms et coordonnées des président(e)s

- Amicale des ACPG - CATM - Laurent Maupetit - 05 45 39 29 24
- APE - Aurélie Lacroix - 05 45 93 24 02
lacroix.aurelieetdavid@hotmail.fr
- Les Cagouilles dynamiques - Patricia Colomar - 05 45 92 27 87
- Club des Amis de St-Angeau - Lynda Oldfield - 05 45 92 73 60 -
lynda.oldfield52@gmail.com
- Comité des Fêtes de Terrebourg - Laurent Maupetit - 05 45 39 29 24
laurent.maupetit0304@orange.fr
- Section animations - Marie-Reine Delena - animations@comite-fetes.org
- CSSA - M. Piat - 05 45 38 37 59
michel.piat@orange.fr
- Drôles et Drôlesses - Odette Maupetit - 05 45 39 29 24
laurent.maupetit0304@orange.fr
- Mélusine - Bernard Daubigné - Isabelle Allard, trésorière - 05 45 20 77 31
isabelle.allard7@wanadoo.fr
- Société de chasse St-Angeau-St-Amant-de-Bonnieure - C. Clerfeuille 05 45 39 56 71
- Tennis Club - Alain Thill - 06 85 64 90 63 - thillmat@wanadoo.fr
- Les Traînes Galoches - A. Boncour - alnoma16@gmail.com
- Yoga Club - Geneviève Gamaury - 05 45 63 90 13 - 06 73 38 58 34 - hifi16110@orange.fr